

AG ACIL

7 mai 2007 12h15-14h15

Michel Pahud préside la séance. Hugues Poltier tient le procès-verbal. Le comité est présent au complet : Marie Widmer et Jérôme David

1) Présents : Bernard Andenmatten, Florence Bertholet, Gilda Bouchat, Thomas Breymann, Alexandre Burnier, Jérôme David, Sonya Florey, Ivan Foletti, Carine Gfeller, Martine Hennard Dutheil, Albin Jaques, Catherine König-Pralong, Sarah Ljubibratic, Brigitte Maire, Michel Pahud, Isaac Pante, Hugues Poltier, Boris Vejdovsky, Marie Widmer, Antonin Wiser, Aris Xanthos.

Excusés : Ludovic Gay-des-Combes, Julien Pingoud, Matteo Pedroni, Pierre Voelke,

Nomination de 2 scrutateurs pour cette séance : B. Vejdovsky et C. König-Pralong. Elus à l'unanimité.

2) Adoption de l'ordre du jour : Boris demande que, sous 4 bis, on ajoute un point : communication du représentant au Conseil de l'Unil. Accepté. Par ailleurs, vu l'importance de l'OJ et le temps compté, le président propose que l'on déplace le point 7 dans les communications. Accepté.

L'ordre du jour est adopté avec ces deux modifications.

3) PV de l'assemblée constitutive du 6.12. 2006 : adopté sans amendement

4) Communications du Comité

Le Président liste brièvement les activités menées par le Comité depuis l'Assemblée constitutive.

- Organisation du comité : Présidence, Michel Pahud, secrétaire Hugues Poltier, caissière Marie Widmer.
- 8 mars 2007 : démission du Comité de G. Bouchat.
- 21 décembre et 22 mars rencontre informelle avec la doyenne. Depuis son absence, contact avec M. Bavaud vice-doyen. Discussions sur les questions relatives aux procédures de nomination des représentants du CI dans les différentes commissions comme sur l'affaire de la pétition relative aux périodes d'examens.
- Contacts pris avec le président de l'association des prof., M. Alain Corbellari comme avec celui de l'AEL Nicolas Turtschi.
- Site internet : un nom de domaine réservé, mais le comité n'a pas eu de temps de le développer. Un appel est lancé par le Comité aux bonnes volontés ...
- 4 bis) sur le Conseil de l'Unil (CU)
- Le président informe que le conseil sera prochainement renouvelé. Le décanat dirigera le vote électronique, mais l'ACIL est responsable de présenter des candidats. Le comité informera ses membres lorsqu'il connaîtra les dates des élections. Michel passe ensuite la parole à Boris, membre du Conseil qui dresse un aperçu de son activité.
 - Couac au niveau de l'enregistrement de la nomination de Boris Vejdovsky, qui a pris un certain temps avant d'être dûment reconnue.

- Objets abordés au CU depuis l'entrée en fonction de Boris : le plan pluriannuel de l'Université adopté ; le Projet EBM (biologie et de médecine) : projet visant à rapprocher les deux entités tout en les maintenant au sein de l'UNIL
- Projet de la direction : volumineux, discuté lors de la séance de janvier ; des questions ont été soulevées sur la gouvernance de l'entité. Nécessaire de fonctionner de façon participative au sein de l'Unil.
- Séance du 12.3.07, extraordinaire, sur ce sujet. Une commission a été formée pour revoir la proposition soumise au CE. 2 réunions, 2 versions du texte rédigées, but : veiller au respect des principes de la charte Unil. Texte définitif adopté lors de la séance d'avril.
- BV a été nommé à la commission des finances. En avril, examen des comptes 2006. Prochaine séance agendée au 22. 5.
- Boris souligne encore le bon esprit de travail au sein du CU. Et que la direction sent le besoin de ce conseil dans son rapport à l'interne *et* à l'externe.
-
- **5) Pétition : demande d'un meilleur aménagement des périodes d'examen**
- a) infos du président
- Le président présente les démarches et les résultats survenus depuis le message envoyé par le comité le 15 avril. Il rappelle surtout que suite à la directive de la CRUS, les exigences de la pétition comme le calendrier proposé par la direction sont devenus caduques et devront être remaniés.
- Un problème crucial rend difficile la poursuite de l'action : l'absence de Mme Bielman qui dirigeait ce combat ; les vices-doyens semblent laisser ce thème de côté (pas prioritaire pour eux).
- Malgré tout, M. Bavaud a annoncé à MP que la midiscussion (entre direction, décanat et corps enseignant) prévue le **16 mai, de 12h-14h**, était maintenue. Bonne chose : nous pourrons faire entendre notre point de vue à cette occasion. Il est donc important d'y participer en nombre !!
- Michel a présenté les démarches de l'ACIL au comité de l'ACIDUL le 23 avril 07. Il espérait obtenir le soutien de notre faïtière, mais son comité apparut divisé et a eu des réticences fortes vis-à-vis de notre action. Deux raisons à cela. 1. Ce nouveau calendrier n'affecte pas vraiment le travail des assistants de certaines facultés (HEC, biologie) qui n'ont pas le même usage du temps que les « lettrés ». 2. le sort des étudiants. Certains membres relèvent que cette pétition et toute modification du calendrier risque de prêter les étudiants. Pour ces deux raisons, l'ACIDUL n'a pas accordé de soutien inconditionnel à notre action, mais a demandé qu'une discussion ait d'abord lieu avec les étudiants. Ce qui fut fait lorsque Michel rencontra Nicolas Turtschi le 1^{er} mai. En contrepartie, l'ACIDUL écrira une lettre à la direction. Celle-ci demandera de ne pas oublier, lors de l'établissement de la version définitive du calendrier, que le corps intermédiaire a besoin d'assez de temps continu pour ses recherches.
- Position de ACIL, proposée par MP : nous ne pouvons pas uniquement prendre en compte la position des étudiants, qui a aussi une association pour faire entendre sa voix.
- Par ailleurs : MP informe également qu'une pétition a été lancée par l'AEL en fin de semaine dernière pour le rétablissement la session d'automne. Suite à un article paru dans 20 minutes qui pouvait laisser penser le contraire, M. Bavaud a assuré que le décanat soutenait encore notre démarche.
-
- b) débat
- Le débat qui suit est vif et des tensions se font jour entre les uns qui jugent que la demande formulée dans la pétition prêter les étudiants et les autres qui, observant que

- Bernard Andenmatten 14
- Boris Vejdovsky 12
- Martine Hennard 14
-
- Huit membres de l'ACIL sont ainsi régulièrement élus au CF et représenteront l'association dès la rentrée de septembre 07.
-
- b) aux Commissions permanentes
-
- recours en matière d'examens I. Foletti
- des examens H. Poltier
- des publications : 3 candidats : Matteo Pedroni, Arnaud Buchs, Brigitte Maire ;
- Est élue par 11 voix B. Maire – contre M. Pedroni : 3 voix et A. Buchs 1 voix.
-
- **6) Projet de Cahier des charges**
- Comme la Direction souhaite que chaque faculté dispose d'un cahier des charges-type pour ses assistants, Mme Bielman a confié à l'ACIL, le 22 mars dernier, le soin de lui présenter un projet pour la fin du mois de mai. Le comité a alors commencé à travailler sur ce dossier en envoyant un questionnaire à tous les présidents de section et en obtenant l'autorisation du décanat pour consulter les CC de la faculté. Mais l'absence de la doyenne a bouleversé les priorités et M. Bavaud a informé le comité que ce dossier resterait en suspens jusqu'en septembre. Néanmoins, pour continuer ce travail, il est nécessaire de trouver du monde afin de constituer un GT. Celui-ci aurait pour mission de répondre notamment aux questions suivantes : 1. Qu'est-ce qu'un assistant en fac lettres ; 2. Quelles tâches leur sont confiées ; 3. Quelles tâches devraient constituer un CC d'assistants et quelle pondération-temps leur reconnaître ?
- Jérôme observe que les assistants de français enseignent déjà et qu'il sera d'abord nécessaire d'avoir un état de la situation puis une prise de position sur les T attribués par heure d'enseignement/année pour éviter une précarisation des conditions de travail.
- S'il est crucial que le CC soit orienté vers la recherche. Ivan demande aussi que l'enseignement soit valorisé. Michel souligne qu'il faut aussi prévoir de défendre les 50% dédiés à la recherche prévus par le futur règlement des assistants.
- Sarah nous informe que la FTSR est en train d'achever un tel projet et propose de nous transmettre un exemplaire de leur CC. Les membres qui constituent le GT sont : Ivan, Florence, Michel, Jérôme.
- Pour clore la discussion, Boris propose d'inscrire plus clairement un statut internationalement significatif (sa traduction en convention internationale). Michel propose que cette discussion soit lancée plutôt au CU, même si elle peut partir de l'ACIL.
-
- **8) Mode de désignation des délégués du CI dans les commissions permanentes et temporaires**
- Vif débat sur la règle, demandée par le décanat, de non-participation à deux reprises successives du même membre du CI d'une section dans une commission de présentation. Un membre regrette que ce principe ait été décidé par le décanat suite à la mauvaise gestion de la mise en place d'une commission de présentation (histoire de l'art). Ivan prend la parole et informe l'assemblée que le décanat s'est permis de récuser un représentant élu par le corps intermédiaire sous motif qu'il avait déjà participé aux commissions précédentes. Un autre argument mis en avant contre une telle règle est celui de la connaissance : un membre d'une commission a un poids proportionné à son

expertise sur le champ concerné par le poste au concours. C'est la compétence qui doit primer. Cet argument est largement repris et partagé par l'assemblée.

-
- Est mis au vote :
- Qui accepte la règle de l'interdiction faite à une personne de représenter 2 x consécutivement, ou plus, le CI d'une section dans une commission de présentation ?
- Rejetée à l'unanimité.
-
- Demande est faite en outre par l'AG que dans un cas de ce genre le Comité réagisse plus fort, p.ex. en convoquant une AG extraordinaire.

○

○

- **10) Fête du CI au Zélig** le 7 juin à confirmer ultérieurement.

○

○ **11) Divers**

- Plusieurs divers reviennent sur l'affaire en histoire de l'art. Certains membres auraient souhaité être informés plus rapidement de ce problème et auraient aimé une réaction plus large. Le président rappelle que cette affaire a eu lieu pendant les vacances et que le comité a fait ce qu'il a pu.
- Un membre propose, par souci d'efficacité, de désigner une personne de contact par section. Ceci permettrait une meilleure information. Le comité y réfléchit.
- Un membre souligne que le statut de 1^{er} assistant existe toujours et qu'il faudrait le faire savoir car cette possibilité n'est pas très connue.

○

- L'AG est levée vers 14h15

○

○ hpoltier/ 7/05/07
modifié en AG du
10.10.07.